

**DIS-MOI OU TU HABITES...
JE TE DIRAI QUI TU ES!**

Après la maison de l'architecte Jules MOZIN à Liège (1958) et celle d'André BLOC à Antibes (1959)

**UN ARCHITECTE
ET SA MAISON:
André Godart**

Après avoir pris une place non négligeable dans l'architecture urbaine montoise, André GODART vient d'accéder à la direction de l'Institut Supérieur d'Architecture de Mons. Son témoignage nous paraissait dès lors opportun, dans ce numéro consacré à l'enseignement de l'architecture.

Après un début de carrière marqué par des succès aux concours de l'Académie de Belgique et de l'I.N.L., André GODART a l'occasion de racheter vers 1959, pour une somme dérisoire, une petite maison en ruine à la rue Cronque, 2, à Mons. Ce sera l'occasion, pour lui qui habitait sur les boulevards périphériques (devenus depuis plus poétiquement le «ring»), de découvrir le centre ville et les bâtiments anciens. Il nous confie: «L'idée d'habiter le centre ville ne m'avait jamais effleuré l'esprit auparavant. Cette opportunité m'a permis de vivre plus près des activités qui s'y déroulaient, et de rencontrer d'autres personnes intéressées par cette vie, dont certaines, au vu de la maison que je remettais en état, me confièrent des travaux de restauration. Par la suite, j'ai abordé des travaux de restauration plus importants, en 1965, l'agence du Crédit Communal à la rue des Clercs, puis mes bureaux à la place du Parc». Pour ce bâtiment, fermé par la façade du XVIII^e siècle qui a été maintenue, les règles urbanistiques de l'époque auraient permis la construction d'un immeuble de 6 étages... L'option de maintenir le gabarit existant et de respecter le cadre environnant était alors à contre-courant.

Si l'aménagement du n° 2 de la rue Cronque, occupé en 1963, a obéi à une stricte économie, une nouvelle occasion s'est présentée en 1973 avec l'achat du bâtiment voisin, immeuble assez mal construit du début du XX^e siècle sur un résidu cadastral. Notre interlocuteur poursuit:

A.G. — Cela m'a permis de construire une « chose neuve » en site ancien, en tenant compte du bâtiment déjà existant (n° 2) et en le complétant. Cette nouvelle partie a une fonction surtout utilitaire, et la forme extérieure, conduite par le tracé de la rue, est apparue au fur et à mesure de l'organisation interne des volumes. Le porte-à-faux, par exemple, n'est pas gratuit, mais représente de précieux mètres carrés en plus dans un bâtiment qui est en réalité très étroit. Le n° 2, qui a abrité un temps

l'atelier de dessin, est devenu la partie « détentée », tandis que les services étaient reportés vers le n° 4 (nouveau). Mais le n° 4 est aussi la réalisation d'un rêve, non entravé comme le n° 2 par les contraintes financières, encore que l'on ne sache guère faire de grandes folies sur un aussi petit espace. C'est aussi la réapparition de visions enfouies dans la mémoire: l'image des remparts et des porte-à-faux disparus lors de la destruction de la ville par Louis XIV.

A. & V. — Tout cela représente une évolution de la pensée. Quelles ont été vos premières influences ?

A.G. — Parmi mes professeurs, René PANIS, assurément, lequel a marqué de nombreux architectes formés à l'Académie Royale de Mons, qu'il a dirigée à la fin de sa carrière, après avoir été longtemps chef d'atelier. Les premiers modèles furent RUDOLPH et MIES VAN DER ROHE. On faisait des objets architecturaux sans prendre en compte le voisinage. La construction du n° 4 représente donc une démarche très différente.

A. & V. — C'est un bâtiment discutable, c'est-à-dire suffisamment riche pour pouvoir être discuté. Courageux aussi, d'ailleurs, car il y a moins de risques pour un architecte à se réfugier dans un bâtiment ancien dont on dira qu'il en a bien tiré parti, que de s'exprimer seul en s'exposant à la critique, surtout à celle des clients potentiels! Vous avez connaissance des réactions entraînées par le n° 4 ?

A.G. — Oui, bien sûr. Parfois, des personnes me plaignaient de ce qu'on avait construit « à côté de chez moi », mais beaucoup d'architectes ont été accrochés. Le projet est régi par une géométrie d'angles à 45°, et il est modulé en hauteur par les marches (il fallait raccorder deux bâtiments dont les entrées, en fonction de la pente de la rue, ont une différence de niveau de 1,80 m).

A. & V. — Les réactions de l'Administration ?

A.G. — Les services de la Ville voulaient raboter le porte-à-faux et me faire faire un arc en plein cintre à la porte de garage. A force d'insister sur les contradictions des règlements de bâtisse successifs, et au prix d'une légère modification dans le dessin des maçonneries, le projet a cependant été autorisé.

A. & V. — Une revue a titré, au sujet de ce bâtiment, «l'expressionnisme raisonné».

A.G. — Il est de l'auteur de l'article et m'a un peu étonné. L'étiquette « expressionnisme » n'avait rien à voir avec mes préoccupations d'alors. Je ne renie cependant pas cet apparemment qui est postérieur à la création de cette maison.

A. & V. — Votre curiosité vous a conduit sur quatre continents, et dernièrement en Chine. A froid, quelle chose vous semble devoir être notée de tout ce que vous avez vu ?

A.G. — J'ai surtout apprécié un récent



Rue Cronque, nos 4 et 2

voyage dans les régions de Milan et Venise: Les œuvres de SCARPA représentent un sommet de la spéculation architecturale.

A. & V. — Et que pense André GODART, nouveau directeur de l'I.S.A.M. (*), devant les deux grandes facettes de sa charge, l'administration et le rayonnement de son établissement ?

A.G. — Bien que je ne les ignorais pas, les préoccupations administratives ont une importance que je ne soupçonnais pas auparavant. Il est certain que cela ne doit pas minimiser les efforts consacrés au rayonnement de l'Institut.

A. & V. — La Ville de Mons ne pourrait-elle pas utiliser les services de sa propre école pour «décanner» certaines idées ou programmes ?

A.G. — Oui, mais je crois malheureusement que ces programmes perdent leur actualité. Nous sommes dans une situation dont nous devons bien sortir un jour, mais qui gèle pour l'instant toutes les intentions de projets et d'aménagements. Nous pourrions donc nous orienter vers des recherches plus théoriques, ou des exercices historiques, mais cela nous éloigne incontestablement des exercices que nous avons faits pendant plus d'une dizaine d'années, très insérés dans leur contexte, presque dans des situations de contre-projets. Cela reste un excellent exercice pour les étudiants, mais ces projets n'ont pas reçu, malheureusement, une diffusion suffisante.

A. & V. — Que pensez des programmes d'études actuels ? Peut-on être satisfait du saupoudrage de quelques notions de sciences humaines ? De la séparation d'avec les sections d'art ?

A.G. — Les Instituts d'architecture gardent heureusement une certaine autonomie de programme, qui leur permet notamment de se différencier. On sent en tout cas un retour vers l'organisation qui avait été abandonnée. Quant aux rapports avec les sections d'art, nous avons effectivement beaucoup perdu lors de la scission intervenue entre les sections des Beaux-Arts et d'Architecture. Je le regrette personnellement.

A. & V. — Quel est l'impact de la profession sur l'organisation des études ?

A.G. — Il y a naturellement un impact de la profession sur cette organisation: ce sont les événements extérieurs qui nous permettent d'orienter notre enseignement. Il faut partir du constat de l'état actuel des choses et de la société, et assurer l'adéquation entre les divers souhaits, les idées venues de l'extérieur, les contacts avec les milieux professionnels, l'industrie. J'espère être en mesure d'agir utilement dans ce domaine.

A. & V. — Quelle évolution prochaine voyez-vous pour la profession ?

A.G. — Les architectes indépendants vont incontestablement voir leur nombre se résorber. Des bureaux d'études se créent de plus en plus au sein de sociétés privées ou publiques et la commande, pour l'architecte indépendant, se réduit peu à peu à ce qui est hors norme, c'est-à-dire aux choses que les autres ne peuvent pas ou ne veulent pas faire. Les architectes indépendants devront rechercher les créneaux qui ne sont pas encombrés, et s'expatrier si nécessaire.

Propos recueillis par J. BLONDIAU.
Croquis de D. LOUVRIER.

(*) Institut Supérieur d'Architecture de la Ville de Mons.

L'avis de l'architecte MARSAN (Montréal)



Jean-Claude MARSAN, architecte et professeur à l'École d'architecture de l'Université de Montréal (qu'il a dirigée pendant un mandat électif de quatre ans), de passage à Paris, nous donne l'occasion de poursuivre la réflexion amorcée par André GODART sur l'avenir de la profession :

J.-C. M. — Nous parlons de l'architecture que nous appelons, au Canada, du secteur privé. Alors je pense qu'il y a deux choix. Le premier, c'est de tenir à l'objectif traditionnel de la profession qui est de construire, et là je suis assez pessimiste pour diverses raisons, dont l'une est qu'il n'y a plus tellement de constructions neuves à faire, du moins au Québec, du fait que les grandes infrastructures, les institutions ont été mises en place de façon massive pendant les années 60, et que la démographie s'est stabilisée. Il y a peu de nouvelles constructions d'envergure nécessaires. Par contre,

c'est le deuxième choix, il y a tout un champ nouveau qui se développe et qui est relié, d'un côté, à l'économie de l'information, et de l'autre à une sensibilité plus grande à l'environnement, à son histoire, et aux impacts sur l'environnement. Si on n'occupe pas ce champ-là, il va être occupé par d'autres.

A. & V. — Précisément, ce champ est actuellement occupé, au Canada, par des bureaux qui se sont constitués dans ce but. Pouvez-vous nous en parler ?

J.-C. M. — Ce secteur n'existait pas il y a quinze ans. A ce moment, à Montréal, on parlait d'écologie, mais c'était une écologie académique, enseignée par Pierre DANSEREAU ou d'autres, mais depuis quinze ans, surtout à cause des nouvelles lois qui ont été développées à la suite de la pression des gens, beaucoup de bureaux travaillent dans les sciences appliquées de l'environnement. Le plus gros bureau compte quarante ou cinquante employés à Montréal, et possède des succursales dans toutes les grandes villes du Canada. Cela dans un champ qui est totalement récent. Le chef de ce bureau était bien équipé en tant qu'ingénieur chimiste, mais il a su, comme d'autres ingénieurs, occuper ce champ-là. Alors nous, ce que nous disons, autant architectes que urbanistes, c'est qu'il y a des nouveaux champs qui se développent et on devrait les occuper, même si ça s'éloigne de notre préoccupation esthétique première.

A. & V. — Quelle est la formation du personnel de ces bureaux ?

J.-C. M. — Presque uniquement des chimistes et des géographes.

A. & V. — Pas d'architectes ?

J.-C. M. — Non, mais c'est quand même un champ à envisager. Ainsi, j'ai été approché récemment par un bureau d'étude de l'impact sur l'environnement, pour développer le domaine Saint-Sulpice près de la rue Sherbrooke. C'est sûr qu'il n'est pas question de construire en certaines parties à cause de la valeur historique et architecturale. Par contre, il est possible peut-être de construire en certains endroits, derrière le bâtiment, de façon à permettre à cette communauté religieuse de survivre, tout en respectant le caractère de l'endroit. Mais le caractère, qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que ça veut dire ? Comment l'approcher ? On n'a pas de méthodes pour évaluer ça. Alors, j'ai répondu que c'est à nous à développer nos méthodes. Bon, c'est sûr que si on ne le fait pas, d'autres le feront: la demande est là, et elle provient du Gouvernement. Les géographes ne demandent pas mieux que de faire ces choses-là, l'historien d'étudier l'histoire, alors pourquoi les architectes n'étudieraient-ils pas l'architecture ? Ils ont quand même une sensibilité visuelle que les géographes, les historiens ou les chimistes n'ont pas. Mes réflexions se rapportent au contexte canadien, évidemment, car je ne connais pas assez le vôtre.

Propos recueillis par J. BLONDIAU.



Rue Cronque, n° 2.